

Note Méthodologique : plan de circulation

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Organisation claire des flux véhicules/piétons pour sécuriser et rendre efficaces les déplacements.
- Prévenir les accidents, optimiser l'usage des espaces, fluidifier les opérations logistiques.
- Assurer la conformité aux normes et faciliter les obligations lors des audits SST.
- Contexte Maroc/Casablanca: respect du décret n° 2-13-852; flux denses (port, zones industrielles) nécessitent un plan adapté.

Point clé : Séparer strictement piétons et engins, et déployer une signalétique lisible pour réduire les accidents et rester conforme.

Objectifs de la mission

- Réduire les risques d'accidents en séparant piétons et véhicules lourds.
- Identifier les zones dangereuses et définir des itinéraires clairement balisés.
- Améliorer la productivité en évitant les encombrements et ruptures logistiques.
- Respecter la réglementation en sécurité routière en entreprise.
- Faciliter la gestion des obligations légales lors des audits SST.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic du site: analyse des flux, points noirs sécurité, espaces disponibles et contraintes techniques.
- Revue documentaire/réglementaire: obligations légales, normes, procédures internes, plans/consignes existants.
- Conception: itinéraires, signalétique, zones piétonnes, gestion des horaires de circulation.
- Accompagnement: formation des équipes, coordination interne, reporting régulier, ajustements terrain.
- Livrables: rapport d'état des lieux; revue des documents de sécurité; plan d'action détaillé; rapports de suivi et coaching.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial

- État des lieux des circulations; analyse des flux; repérage des points noirs; évaluation des contraintes.
- Résultat: diagnostic précis des sources de danger et des besoins spécifiques du site.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents existants, obligations légales, normes et procédures internes.
- Résultat: exigences couvertes et conformité assurée.

Étape 3 — Recommandations et plan d’action

- Propositions: itinéraires, signalétique, zones piétonnes, horaires; modalités d’application.
- Livrable: plan d’action détaillé et opérationnel.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Formation des équipes; coordination interne; reporting régulier; ajustements selon retours terrain.
- Résultat: amélioration continue et pérennité des bonnes pratiques.

Planning / durée / jalons

Format / portée	Durée indicative	Jalons / produits clés
Analyse simple (diagnostic + recommandations)	Quelques jours	État des lieux; plan d’action détaillé
Accompagnement complet avec suivi	Plusieurs semaines	Mise en œuvre; reporting régulier; formation; ajustements
Modalités d’intervention	Adaptée aux contraintes opérationnelles	Interventions sur site; ateliers avec parties prenantes; analyse documentaire à distance

Rôles & responsabilités

Côté Client

- Impliquer QHSE, opérations, direction et représentants du personnel.
- Assumer la responsabilité réglementaire de la sécurité des déplacements.
- Fournir plans du site, consignes, statistiques d’accidents, analyses de flux.
- Participer aux ateliers et à la mise en œuvre sur site.

Côté Consultant

- Mener le diagnostic initial et l’analyse documentaire/réglementaire.
- Élaborer des recommandations et un plan d’action opérationnel.
- Assurer l’accompagnement: formation, coordination, reporting, ajustements.
- Garantir la prise en compte des prescriptions réglementaires locales.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et consignes de sécurité existantes.
- Statistiques d’accidents et incidents; analyses de flux.
- Documents internes et réglementaires applicables (procédures, normes, obligations légales).

- Accès terrain pour l'état des lieux des circulations.
 - Ateliers avec les parties prenantes (QHSE, opérations, direction, représentants du personnel).
-

Modalités de pilotage & qualité

- Reporting régulier durant la mise en œuvre et le suivi.
 - Ajustements basés sur les retours terrain; amélioration continue.
 - Respect des exigences en vigueur et conformité réglementaire assurée.
 - Révision périodique du plan selon l'évolution des activités, flux et risques.
 - Implication coordonnée des services clés pour garantir l'adhésion et la couverture des contraintes.
 - Prise en compte des audits SST et des contrôles de conformité.
-